



RACISME ET DISCRIMINATION

Au sein de la DIR Grand-Nord

LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE COMME MODALITÉ DE GESTION ?

Depuis plusieurs semaines, **FO Justice PJJ Grand Nord** alerte la Direction territoriale du Nord sur la situation de l'UEMO de Villeneuve-d'Ascq. En effet, depuis des mois, des agents dénoncent un climat de travail délétère, des dysfonctionnements graves et des comportements incompatibles avec les valeurs du service public.

Depuis la saisine de notre Organisation Syndicale, nous obtenons des audiences, accompagnons des agents, transmettons des éléments précis et exigeons que ces alertes soient enfin prises au sérieux. La réponse de la Direction territoriale a été à la hauteur de ce que les personnels dénonçaient déjà :

Tardive, insuffisante et profondément défailante.

- Plutôt que d'affronter les difficultés, elles ont été relativisées.
- Plutôt que de traiter les alertes, elles ont été diluées.

FO Justice PJJ Grand Nord n'est pas dupe !

Soyons clairs : sans la détermination des agents qui ont eu le courage de témoigner et sans l'intervention constante de **FO Justice PJJ**, combien de temps cette situation aurait-elle encore perduré ?

Il aura fallu multiplier les interventions auprès de la Direction interrégionale pour qu'elle reprenne enfin la main et décide d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent mis en cause pour des faits à caractère raciste. **Nous prenons acte de cette décision.**

Mais cette décision intervient après des mois d'inaction, après des mois durant lesquels les personnels ont eu le sentiment que leurs alertes dérangeaient davantage que les faits qu'ils dénonçaient. **Et l'incompréhension continue.**

Alors que l'administration qualifie elle-même les faits de « **sérieux et intolérables** », l'agent n'est pas suspendu à titre conservatoire. Il est missionné sur un autre service avec les frais correspondants. Chacun appréciera les choix opérés, l'utilisation des deniers publics et le message envoyé aux personnels. **Ce dossier dépasse désormais le seul cas individuel.**

.../...

- Il interroge la capacité de notre administration à reconnaître rapidement des faits graves, à protéger ses agents et à assumer pleinement ses responsabilités.
- Il interroge également le sentiment, largement partagé par les personnels, que certains dossiers ne sont pas traités avec la même rigueur que d'autres.

Il est profondément anormal qu'une organisation syndicale doive déployer autant d'énergie pour contraindre son administration à traiter des faits aussi graves.

Il est tout aussi anormal que les directions successives donnent parfois le sentiment de chercher d'abord à préserver l'image de l'institution ou certains intérêts plutôt que de protéger les agents qui la font vivre au quotidien.

Le racisme et les discriminations ne peuvent être combattus par des communiqués, des chartes ou des déclarations de principe :

- Ils se combattent par des décisions courageuses.
- Ils se combattent par une protection sans faille des agents qui alertent.
- Ils se combattent par une réponse administrative rapide, ferme et exemplaire.

**À Villeneuve-d'Ascq, force est de constater
que nous en sommes encore loin.**

FO Justice PJJ Grand Nord continuera à dénoncer chaque tentative de banalisation, chaque inertie administrative et chaque décision qui contribuera à affaiblir la confiance des agents dans leur institution.

Parce que le silence et le déni protègent les dysfonctionnements.

JAMAIS LES PERSONNELS !

Le Bureau **FO Justice PJJ GRAND NORD**

Le 13 Juillet 2026

